

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS du GHT PARIS PSY SUD GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD

PROJET PEDAGOGIQUE

Mise à jour 2021

Approuvé en Instance compétente pour les orientations générales de l'institut le 06 10
2021

Groupe Hospitalier Paul Guiraud
54, avenue de la République, BP 20065, 94806 VILLEJUIF CEDEX
Téléphone : 01 42 11 71 38

Site internet : www.gh-paulguiraud.fr/ifsi/ifas

Courriel : ifsi-ifas@gh-paulguiraud.fr

PREAMBULE	4
INTRODUCTION	6
I - CADRE PHILOSOPHIQUE	6
Conception de l'Homme.....	6
Conception de l'étudiant.....	7
Conception du Formateur	7
Conception de la Formation	7
Conception du Soin.....	8
II- METHODES ET MOYENS D'APRENTISSAGE ET D'ACQUISITION DES COMPETENCES, LIEN AVEC L'UNIVERSITE	8
Des axes spécifiques ont été développés par l'IFSI	9
La simulation comme méthode pédagogique innovante	9
Des activités de formation en interactivité avec l'établissement : l'EPP	10
Des activités de formation en interactivité avec les partenaires du groupement universitaire	10
La formation à la douleur.....	10
Un partenariat sur la santé publique	10
Des activités contribuant à une ouverture sur la diversité culturelle	11
Le service sanitaire	11
Les soins relationnels.....	10
Les UE de pratique	11
L'initiation à la recherche.....	11
Les ateliers de yoga et de relaxation	12
Introduction d'un projet transversal sur les soins aux enfants	12
III- LES AXES FORTS DU PROJET PEDAGOGIQUE	13
L'alternance	13
Conception et but.....	13
Le travail sur l'alternance.....	13
Place du stage	14
Le parcours de stage qualifiant.....	14
L'accompagnement formatif	17
La notion de contrat.....	18
Le suivi pédagogique.....	18
Le Projet Professionnel	19
CONCLUSION	19
ANNEXES.....	19
Le projet régional de santé.....	20
L'attestation MEOPA.....	21
Les locaux.....	22
Les Programmes hospitaliers de recherche infirmière et Paramédicale PHRIP.....	23
L'organisation du DUFSI Département universitaire des sciences infirmières.....	24
L'organigramme de l'IFSI.....	25
Les modalités d'évaluation.....	26 à 32
Les formateurs responsables de coordinations d'enseignement.....	33
Les responsabilités des directeurs dans les enseignements universitaires.....	34
Poster présenté à la SFTDE	35
Règlement intérieur.....	36

Liste des sigles utilisés

ARS	Agence Régionale de Santé
CAC	Commission d'attribution des crédits
CGS	Coordonnateur Général des Soins
CH	Centre Hospitalier
CME	Commission Médicale d'Etablissement
CP	Conseil pédagogique
CRIF	Conseil Régional d'Ile de France
CSIRMT	Commission de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico Technique
CSP	Code de Santé Publique
DE	Diplôme d'Etat
DGOS	Direction Générale de l'Offre de Soins
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse de la Santé et de la Cohésion Sociale
DS	Directeur des Soins
ECTS	European Credit Transfert System : système européen d'unités capitalisables et transférables
EPRD	Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses
GHT	Groupement hospitalier de territoire
GCS	Groupement de coopération Sanitaire
HAS	Haute Autorité de Santé
HPST	Hôpital, Patient, Santé, Territoire
IFCS	Institut de formation des cadres de santé
IFSI	Institut de Formation en Soins Infirmiers
IFAS	institut de formation des aides-soignants
LMD	Licence Master Doctorat
MCO	Médecine - Chirurgie – Obstétrique
ONDPS	Observatoire National de la Démographie des Professionnels de Santé
SROS	Schéma Régional d'Organisation Sanitaire

Préambule

Historique

La création d'une formation en soins infirmiers sur l'établissement date de 1973. La délibération du conseil d'administration de l'hôpital psychiatrique du 23 mai 1973 porte sur la « création d'un Centre de formation professionnelle du personnel soignant de secteur psychiatrique » conformément à l'arrêté du 16 février 1973 qui a « profondément modifié les conditions de préparation au diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique. Par sa durée comme par la répartition de l'emploi du temps des élèves entre les exercices théoriques et pratiques et les stages, cette formation se rapproche de celle des infirmiers diplômés d'état, dont les études s'effectuent dans des écoles ». Les élèves étaient alors rémunérés pendant leurs études.

Depuis les réformes successives des études conduisant au diplôme d'état d'infirmier de soins généraux et de secteur psychiatrique ont fusionné les 2 formations (programme de 1992).

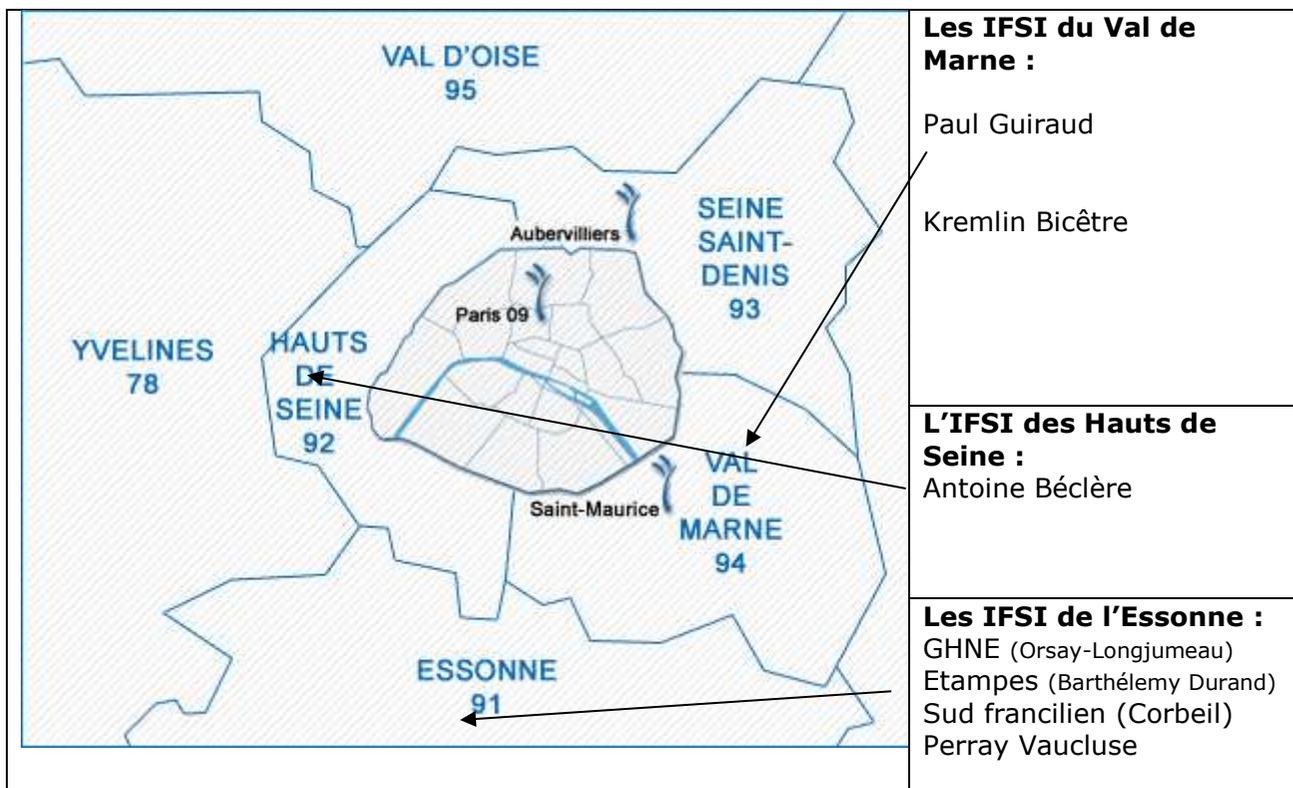
Les étudiants aujourd'hui bénéficient de la même formation.

Présentation de l'Institut de formation

Il est un des 62 établissements de formation en soins infirmiers de la Région Ile de France auquel il appartient.

L'institut de formation en soins infirmiers s'inscrit géographiquement et institutionnellement dans le groupe hospitalier Paul Guiraud, situé dans le Val de Marne. Il est en partenariat avec l'université Paris Saclay (Paris XI) située au Kremlin Bicêtre dans le val de Marne et s'inscrit dans le GCS-IFSI de l'Ile de France





Localisation des 7 IFSI partenaires du groupement universitaire Paris Saclay (P.11) sur l'Île de France

L'institut de formation en soins infirmiers et aides-soignants assure l'ensemble des missions et activités prévues par les arrêtés du 30 mars 1992 et du 31 juillet 2009.

1. Formation initiale des infirmiers : 100 étudiants en soins infirmiers (ESI) par promotion à partir de la rentrée 2021 et formation préparatoire aux épreuves du diplôme d'Etat des candidats dispensés de scolarité.
 Formation initiale des aides-soignants : 37 élèves aides-soignants (EAS) et l'intégration dans les modules de formation des candidats relevant de la Validation des Acquis de l'Expérience et dans le cas de cursus partiel.
2. Formation préparatoire à l'entrée dans les instituts de formations en soins infirmiers et dans les instituts de formation aide-soignant.
3. Formation continue :
 - Réactualisation des gestes techniques pour les personnels du groupe hospitalier.
 - formation au tutorat
4. Documentation et recherche en soins infirmiers :
 - Participation à l'élaboration des procédures d'hygiène et de soins.
 - Participation aux groupes de travail institutionnel.
 - Ouverture du centre de documentation à l'ensemble des professionnels et des stagiaires du groupe hospitalier et travaille en partenariat avec le centre de documentation du groupe hospitalier.

Autres activités :

- Participation à la vie associative professionnelle : CEFIEC et GERACFAS¹, groupes de travail régionaux.
- Participation à la formation des étudiants cadres lors de leur stage de pédagogie.
- Coordination des stages infirmiers et aides-soignants au sein du groupe Hospitalier Paul Guiraud par délégation de la direction des soins.
- Participation aux différentes manifestations pour la promotion des professions infirmière et aide-soignante (Journées portes ouvertes, forum des métiers, salon infirmier...).

INTRODUCTION

Le projet pédagogique de l'IFSI du Groupe Hospitalier Paul Guiraud répond aux exigences du référentiel de formation préparant au Diplôme d'Etat d'Infirmier et à la réglementation concernant l'exercice professionnel.

Il répond par sa construction, sa mise en œuvre et son évaluation aux normes de qualité que tout étudiant peut attendre de sa formation.

Il vise à former des professionnels infirmiers responsables, autonomes, réflexifs, inscrits dans une dynamique professionnelle, acteurs d'une politique de santé qui répond aux besoins de la population en dispensant des soins de qualité.

Elaboré par la Directrice et les formateurs en fonction, et en cohérence avec les enseignements universitaires (sciences biomédicales, sciences humaines et sociales) ce projet révèle comment l'équipe pédagogique donne sens au référentiel de formation. Le projet pédagogique est le cadre de référence des différents acteurs et partenaires de la formation.

Un cadre philosophique issu de la réflexion de l'équipe pédagogique oriente les méthodes et les moyens mis en place.

I - CADRE PHILOSOPHIQUE

Conception de l'Homme

L'Homme est une personne qui a une histoire de vie, une culture, un projet de vie, qui lui sont propres.

¹ CEFIEC : Comité d'entente des formations infirmières et cadres
GERACFAS : groupement d'études de recherche et d'action pour la formation d'aides-soignants

Tout être humain a besoin d'être reconnu dans sa singularité, ce qui implique chez chacun écoute et respect des différences.

En tant que sujet, il est animé d'émotions, de désirs, sources de créativité, de besoins, qu'il est en droit de pouvoir exprimer.

En tant qu'individu, il est inscrit dans des groupes sociaux impliquant la reconnaissance des valeurs et des principes de fonctionnement de ceux-ci. Le respect de chacun et des règles collectives témoigne de son sens des responsabilités.

Conception de l'étudiant en soins infirmiers

Etre humain en projet, l'étudiant² est porteur d'un potentiel d'acquisitions et d'évolution. Il s'inscrit, avec son sens de l'initiative et des responsabilités, dans un processus de construction de compétences. Dans l'élaboration de son identité professionnelle, il développe tout au long du cursus une posture réflexive, tant en stage qu'à l'institut de formation.

Acteur et auteur de sa formation, il s'inscrit dans un groupe d'étudiants avec lesquels il est en interaction. Le groupe est facilitateur et producteur d'apprentissages pour chacun.

Ses motivations pour la formation et la profession, ses capacités et processus d'apprentissage contribuent à la réussite de sa formation et à sa professionnalisation.

Conception du Formateur

Le formateur a une expérience professionnelle infirmière. Il a des compétences dans l'animation pédagogique et l'accompagnement des processus d'apprentissage.

Son action pédagogique³ vise à faciliter l'appropriation des connaissances et la construction des compétences requises pour l'exercice infirmier.

Son activité tend à permettre à l'étudiant de construire et d'argumenter ses pratiques. Il l'accompagne dans une démarche d'analyse afin de donner sens aux situations de soins.

Ainsi, le formateur contribue à la construction de l'identité du futur infirmier, de son projet et à son insertion dans l'environnement professionnel.

Le collectif des formateurs permet l'émergence des richesses et différences de chacun dans un respect mutuel, pour produire la complexité structurante du dispositif pédagogique.

Le directeur favorise l'expression de ce collectif.

Conception de la Formation

La formation est un processus de construction et de maturation qui suppose l'implication de différentes parties : les étudiants, les formateurs, les responsables de l'encadrement en stage et l'Université.

² Lire partout « étudiant, étudiante »

³ « ... , le profil professionnel spécifique aux enseignants d'IFSI..., c'est de ne pas oublier l'organisation de la formation, l'enseignement, mais à côté de ça de devenir des experts, des spécialistes, à la fois de l'étude du travail en général, et spécialistes plus spécialement du travail soignant, du travail hospitalier, et en même temps des spécialistes de l'animation de l'analyse de pratique ». G. Jobert, allocution pour le CEFIEC, le 29 mars 1996, Strasbourg

C'est un espace d'échanges où se croisent savoirs et expériences.

Il n'y a pas de formation sans relation pédagogique.

C'est une relation d'aide pédagogique⁴ basée sur des valeurs de confiance, respect de l'autre et reconnaissance mutuelle.

Elle se construit dans la durée et nécessite l'authenticité des deux parties ainsi que des temps et des espaces de prise de recul.

La formation vise à développer la réflexivité⁵, l'autonomie⁶ et le sens des responsabilités du futur professionnel. Le dispositif de formation doit favoriser l'atteinte de ces objectifs.

Conception du Soin

Soigner c'est d'abord porter une attention à l'autre, une attention qui aide à vivre, à se prendre en charge, c'est à dire à effectuer des choix, à assumer sa manière de vivre la maladie, à guérir, à se responsabiliser, à s'autonomiser.

Le soin est un processus (et un aboutissement).

Le soin infirmier est de nature technique, relationnelle, éducative, il s'appuie sur des savoirs théoriques procéduraux et expérientiels... Il confronte le soigné et le soignant à la vie, à la maladie, au handicap, à la mort, au corps et à la sexualité. Cette confrontation nécessite que le soignant ait une connaissance de ses propres réactions, ses propres émotions afin de répondre de manière adaptée aux besoins de soins.

II – METHODES ET MOYENS D'APPRENTISSAGE ET D'ACQUISITION DES COMPETENCES, LIENS AVEC L'UNIVERSITE

Méthodes et moyens font partie du dispositif pédagogique mis en place sur les 3 années.

Dans le cadre du référentiel de formation 2009, chaque formateur intervient dans l'élaboration et la mise en œuvre des unités d'enseignement et est responsable du suivi pédagogique d'un groupe d'étudiants. Deux formateurs sont chargés de la coordination d'une promotion d'étudiants.

Dans le cadre du partenariat avec l'université, chaque formateur est responsable d'unités d'enseignement (UE) coordonnées par l'université⁷. Il s'inscrit dans un collectif de travail et participe à la supervision des programmes d'enseignements, leur évaluation, l'élaboration des sujets de validations de ces UE selon l'organisation retenue.

Chaque directeur d'institut du groupement universitaire contribue pour 1 ou 2 unités à la coordination des enseignements universitaires. La directrice de l'IFSI est co-coordinatrice avec un enseignant universitaire de 2 unités⁸.

Des rencontres régulières sont organisées avec le département universitaire pour évaluer les résultats, définir des méthodes de travail et évaluer le dispositif.

Des étudiants représentants leurs instituts participent à 2 réunions annuelles.

Un forum sur la plateforme universitaire permet aux étudiants de questionner les enseignants responsables et d'obtenir les réponses, l'ensemble bénéficiant à tous les étudiants.

Les méthodes pédagogiques adaptées aux objectifs de formation

⁴ LAVAL, C. RAVON, B. (2005). Relation d'aide ou aide à la relation, in ION.J (Dir). Le travail social en débat[s], La Découverte, 235-250.

⁵ Donald Schön – Le praticien réflexif, à la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel, Editions logiques, 1993 : « la pratique réflexive est une méthode de travail particulière dont l'objectif est de permettre au professionnel de produire du savoir à partir de l'agir professionnel, le sien, celui d'un autre. Il est possible de dire que cette méthode est un « art de grandir de soi par soi » qui passe par une recherche en vue de trouver. »

⁶ Université Médicale Virtuelle francophone, cours année 2008-2009 « L'autonomie est définie par la capacité à se gouverner soi-même. Elle présuppose la capacité de jugement, c'est-à-dire la capacité de prévoir et de choisir, et la liberté de pouvoir agir, accepter ou refuser en fonction de son jugement. Cette liberté doit s'exercer dans le respect des lois et des usages communs. L'autonomie d'une personne relève ainsi à la fois de la capacité et de la liberté. »

⁷ Annexe référents formateurs et référents

⁸ Annexe co-coordination des directeurs d'institut

Les méthodes sont variées. Chaque fois que possible, les méthodes transmissives sont associées à des méthodes actives (interrogatives, inductives et déductives), s'inspirant dans ce sens du modèle du socioconstructivisme.

Pour produire des apprentissages, les méthodes transmissives peuvent être utilisées mais toujours potentialisées par des méthodes actives qui permettent la compréhension et la mise en lien des connaissances ; l'objectif étant de toujours faire des liens entre la théorie et la clinique en soins infirmiers. A cet effet, le travail en groupe restreint est privilégié autant que possible.

Les méthodes tendent à développer les capacités méthodologiques d'observation, d'analyse et de synthèse qui trouveront leur concrétisation, notamment dans la réalisation des travaux individuels ou de groupe, supports de validations de certaines UE.

Les méthodes doivent, chaque fois que possible, s'appuyer sur le désir et le plaisir d'apprendre des étudiants.

Tous les cours magistraux sont accompagnés d'heures **de travaux dirigés où l'étudiant est accompagné dans sa réflexion, ses habiletés techniques sur du matériel de simulation ou sur des habiletés relationnelles.**

Ainsi l'utilisation du jeu en formation est proposée à l'étudiant pour lui permettre de s'entraîner de manière ludique sur des situations réalistes en groupe ou individuellement

Des actions pluridisciplinaires sont travaillées en réunion pédagogique pour inclure la dimension de la dynamique d'équipe et les interactions professionnelles.

Des ordinateurs sont dédiés à la pratique de « jeux sérieux » et permettent d'entraîner les étudiants sur plusieurs habiletés : relationnelles, évaluation de la gravité d'une situation et d'alerte. Des caméras autorisent des enregistrements de mise en situation et concourent à la prise de conscience de ses habiletés, de ses attitudes, des interactions produites et facilitent le réajustement.

Cette activité a fait l'objet d'une recherche multi sites (4 IFSI y ont participé) au printemps 2018 à laquelle 2 groupes d'étudiants de 2^{ème} année ont participé sous la supervision de formateurs et d'un enseignant universitaire. Les résultats ont été publiés en 2019 avec une communication au congrès de la SOFRASIM⁹ en mai 2019.

D'autres formes de jeux sont également utilisées.

De plus la pédagogie inversée est plébiscitée par les étudiants car elle favorise l'auto formation et la recherche documentaire.

La pédagogie différenciée est privilégiée sur des enseignements particuliers comme le calcul de dose.

Les formateurs travaillent sur les représentations des étudiants en utilisant les cartes mentales (ou cartes conceptuelles).

Ils suscitent la créativité des étudiants par le libre choix de la forme des travaux à restituer quand le contexte s'y prête (théâtre, film,...)

Ils créent des scénarii pour des jeux de rôles utilisés dans de nombreux apprentissages.

Des activités de médiation sont proposées chaque année aux étudiants en lien avec les unités de sciences humaines (ces dernières années : musée du Quai Branly, de la SHOAH, musée d'art contemporain de Vitry, théâtre en 2020 : compagnie « lesscenesapartagées » ; revue de presse sanitaires et sociales...)

Des axes spécifiques ont été développés par l'IFSI

☞ **La simulation comme méthode pédagogique innovante.** L'apprentissage par la simulation a fait son entrée dans le dispositif de formation par le financement sur Appel à projet de l'ARS. Le thème du projet porté par 4 IFSI et l'université Paris Sud, les étudiants vont pouvoir en bénéficier cette année :

⁹ SOFRASIMS : Société Française de Simulation en Santé

Détection de l'aggravation de la situation clinique d'un patient hospitalisé : amélioration de la connaissance des signes initiaux et de la communication interdisciplinaire par le développement d'un jeu sérieux.

Un autre projet est développé depuis fin 2015 sur un partenariat IFSI /établissement de santé support. La création d'un laboratoire de simulation est en cours d'aménagement et réalisé en collaboration avec l'établissement de santé.

Par ailleurs, un simulateur de vieillesse est déjà utilisé pour des activités autour de l'ergonomie pour les mobilisations actives et passives, de la prise en charge de la douleur, des limitations musculaires et trophiques liées à l'âge ou encore des troubles visuels. Cet appareil est un exosquelette qui fait « vivre et ressentir » à l'étudiant l'expérience du vieillissement physique.

☞ Des activités de formation en interactivité avec l'établissement

L'évaluation des pratiques professionnelles permet la mise en place d'activités pratiques pour les étudiants par une meilleure compréhension de l'articulation des référentiels de bonnes pratiques et leur application sur le terrain. Des projets concrets sur mandat de la direction des soins sont confiés aux étudiants sous supervision conjointe des formateurs et de cadres de la direction des soins ont débuté en 2015 et quand un calendrier commun le permet. Ces projets concourent à l'évaluation des étudiants. Ils sont essentiellement réalisés sous forme d'audit.

☞ Des activités de formation en interactivité avec les partenaires du groupement universitaire

Des expérimentations de collaborations interdisciplinaires ont été initiées en 2017-2018 avec les étudiants masseurs kinésithérapeutes de l'ENKRE et de l'institut Paul Guinot mais aussi avec les étudiants en médecine au sein du laboratoire de Simulation de Paris SUD le LabForSim©. L'encadrement et l'animation des séances réalisées sur des samedis matins sont assurées par les formateurs en inter professionnalité. Les scénarii sont travaillés par les différentes composantes professionnelles et permettent d'enrichir un dialogue interprofessionnel basé sur des modes de coopération constructifs avec la prise en compte des contraintes et des compétences de chacun. Mises en suspens pendant les 2 années COVID, elles ont vocation à reprendre dès que les conditions sanitaires le permettront.

☞ La formation à la douleur

Thème transversal à la formation des étudiants, l'intégration d'une formatrice, infirmière ressource douleur qui va régulièrement mettre à jour ses connaissances dans une unité douleur hospitalière, a permis de développer des activités d'apprentissage spécifiques et propre à notre projet pédagogique comme :

La création d'une plaquette mnémotechnique élaborée sur les échelles d'évaluation de la douleur.

L'accompagnement d'un groupe de 6 étudiants infirmiers de 3ème année à l'élaboration d'un poster qui décrit le mode d'apprentissage des compétences relatives à la prise en charge de la douleur induite en oncologie.

(Ce poster a été retenu pour le plus grand congrès annuel douleur: celui de la SFETD (Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur) et a été primé par le salon infirmier 2016)¹⁰.

La mise en place d'une formation à la pratique du MEOPA pour laquelle une attestation de formation est remise en même temps que le diplôme.

Enfin la participation au CLUD de l'établissement.

Le prix du poster a été décerné aux étudiants au cours du salon IDE au printemps 2016

☞ Un partenariat sur la santé publique

¹⁰ Cf. ANNEXES

Depuis 6 ans il existe un partenariat formalisé par une convention signée entre le service de santé académique de Créteil et l'IFSI.

Les étudiants réalisent une étude des besoins en santé sur un thème déterminé auprès des collégiens et des lycéens du département.

Ils finalisent et mettent en œuvre une action de santé publique.

Elle est évaluée conjointement par les IDE de l'éducation nationale et les formateurs et s'inscrit dans l'UE santé publique et éducation pour la santé.

Le projet a été présenté au cours d'un colloque à l'Agence Régionale de Santé le 14 octobre 2016 dans le cadre de la thématique retenue « **« L'inter-professionnalité et les besoins en santé des territoires : des projets pour préparer les futurs professionnels de santé aux nouveaux enjeux »** ».

☞ **Des activités contribuant à une ouverture sur la diversité culturelle**

depuis 2017-2018, des activités complémentaires autour de la culture ont été proposées aux étudiants :

- **Des séances de cinéma sur des films sur des sujets d'actualité (12 jours) UE 2.6 S2 et S5**
- **L'animation de TD sous la forme de réalisations artistiques pour l'UE 4.2 S2 sur la relation corps et soins**
- **Une conférence dans le cadre de TD sur l'approche anthropologique au musée des arts premiers ; au musée de la Shoa UE 1.1 concepts**
- **Production d'articles sur l'approche en santé mentale et la professionnalité publiés dans des revues professionnelles**

☞ **Le service sanitaire**

Les actions de santé publique se développent avec la mise en place du service sanitaire¹¹ pour les étudiants de 2^{ème} année (depuis la rentrée 2018)

Cela concerne tous les étudiants en santé (RA Vaillant de janvier 2018) et consiste à réaliser des actions de promotion de comportements favorables à la santé) pour les ESI de 2^{ème} A.

Ces actions doivent être réalisées en inter professionnalité : EMK MED PHARMA Maïeutique... prioritairement sur des thèmes sur des priorités nationales et régionales (PRS2)

Les ESI ont déjà des pré requis de connaissances théoriques dans leur programme de formation : UE 1.2 S2 santé pub et économie de la santé ; 4.6 S3 et 4.6 S4 soins éducatifs et préventifs; 1.2 S3 santé pub et éco de la santé ; 3.3 S3 rôles IDE et inter pro .

Leur mise en œuvre est attendue sous la forme de travaux personnels de conduite de projet et d'actions sur le terrain.

L'équipe pédagogique a démarché des partenaires diversifiés avec des publics variés en 2018 et reconduits pour la plupart en 2019 (action suspendue en 2019-2020 en raison de la COVID).

L'université a mis en place des cours et séminaires accessibles aux étudiants sur des thématiques nationales et régionales. Un partenariat se construit avec l'institut de formation des kinésithérapeutes pour déficients visuels Paul Guinot à Villejuif en 2020.

Nous avons au cours de l'année 2020-2021 contribué à de nombreuses actions avec des partenaires associatifs, municipaux, les collèges et lycées...et mis en place un partenariat avec les étudiants de l'IFMK de l'Institut Guinot en 2021

La satisfaction a été mutuelle. Les étudiants ont pleinement investi les actions.

¹¹ Arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé

Il n'y aura pas d'intégration de nouveaux étudiants en santé, juste un renforcement du dispositif existant.

☞ **Les soins relationnels**

Le projet d'enseignement est construit sur les trois années.

L'axe commun transversal est un travail sur le corps et la communication non verbale

Sur les semestres 2 ; 3 et 5 sont développés des ateliers d'analyse de pratiques relationnelles

En semestre 3 l'accent est mis sur l'entraînement à l'entretien d'aide.

L'activité est sous la coordination conjointe d'un formateur en master d'analyse de situation et de formateurs ayant exercé en santé mentale avec des publics d'abord « sensibles ».

☞ **Des séances de relaxation**

Nous avons expérimenté 5 minutes de relaxation en début d'évaluation (méthode donnée lors d'un congrès sur la simulation en santé) pour faciliter la concentration et favoriser l'apaisement.

☞ **Les UE de pratique de soins**

Les ateliers pratiques en séances simulées sont réalisés avec des dispositifs élaborés par des formateurs référents qui permettent de travailler dans des conditions très proches de la réalité.

Les pratiques sont actualisées grâce au rapprochement avec les professionnels de terrain.

☞ **L'initiation à la recherche**

Tous les travaux menés à l'IFSI concourent à développer l'analyse, l'esprit critique et la démarche « projet ». Le Mémoire de fin d'études finalise l'exercice en proposant à l'étudiant de comprendre les ressorts d'une démarche scientifique. Ces qualités sont nécessaires dans les travaux de recherche dans lesquels les professionnels de santé paramédicaux sont de plus en plus impliqués à travers le [programme hospitalier de recherche infirmière et paramédicale](#)¹². Le PHRIP accompagne les démarches innovantes qui favorisent l'amélioration des pratiques des auxiliaires médicaux et, ainsi, la qualité des soins délivrés aux patients. Il comprend un appel à projets unique /an.

Les résultats des appels d'offre 2021 sont retrouvés sur le site du ministère avec les montants alloués.

Les moyens

Outre les moyens pédagogiques traditionnels, l'équipe pédagogique s'est inscrite dans le développement de techniques audiovisuelles (films sur la réalisation des soins), dans un enseignement par la méthode des cas et dans la mise en place de groupes de réflexion favorisant la coéducation.

Les étudiants sont invités à se positionner dans leurs apprentissages techniques au travers de leur portfolio.

La visioconférence par TEAMS s'est développée au cours de l'année 2019-2020 et sera reconduite en 2021-2022.

Par ailleurs l'université a décidé de maintenir les évaluations en ligne.

¹² ANNEXE

L'alternance

Conception et but

La formation professionnelle infirmière est caractérisée par des périodes alternées d'enseignement théorique à l'IFSI et de formation sur le terrain de la pratique professionnelle, ce qui représente une alternance dans les modes d'apprentissage¹³.

L'Institut propose à l'étudiant une véritable alternance, où la pratique n'est pas simple application de savoirs enseignés à l'Institut et à l'université mais aussi source de construction de savoirs. Le fait d'expérimenter lui permet d'intégrer une connaissance expérientielle, car toute pratique suppose une réflexion et des opérations mentales avant la mise en actes. La pratique implique ainsi une théorisation, une abstraction.

Dans ce cadre d'apprentissage, l'Institut est le lieu de l'énoncé des normes et des situations standardisées, c'est à dire, du travail prescrit. Le contenu prescrit est présenté aux étudiants sous forme de fiches de séquences au début de chaque unité d'enseignement.

Le stage est le lieu du travail réel, des situations non standardisées qui obligent l'étudiant infirmier à interpréter régulièrement les règles et les normes apprises.

L'alternance confronte alors l'étudiant au travail, elle lui propose d'apprendre à gérer l'écart entre le savoir prescrit et l'activité réelle¹⁴. La gestion de cet écart se réalise par un travail d'élaboration, en instaurant à l'IFSI un dialogue continu sur le travail prescrit et le travail réel.

Il s'agit pour l'étudiant de développer les compétences¹⁵ attendues sur le terrain de l'exercice professionnel par une appropriation progressive des situations réelles de travail.

Pour faciliter la mobilisation des compétences, les stages de 10 semaines consécutives comme le préconise le référentiel sont privilégiés. Ainsi le bilan de mi stage permet à l'étudiant de faire le point sur ses acquisitions et /ou lui laisse le temps de réajuster ou de les conforter. Ce dispositif est apprécié par les étudiants.

Le travail sur l'alternance

Le travail sur l'alternance implique de déterminer des objectifs en regard des niveaux d'acquisitions de l'étudiant et du type du stage, de travailler en collaboration avec les cadres de santé et les tuteurs des lieux de stage, de prendre un temps préalable avant chaque stage afin de définir avec l'étudiant des objectifs personnels compte tenu de ses capacités, ses difficultés, ses limites, ses centres d'intérêts dans les apprentissages, au moyen du portfolio.

C'est aussi réaliser un accompagnement personnalisé de l'étudiant sur les terrains et le rencontrer systématiquement en groupe formation à chaque retour de stage et en suivi pédagogique. Il s'agit de formaliser les savoir-faire par un travail de conceptualisation individuelle et collective, par un travail de mise en mots et de confrontation des expériences, d'évaluation des démarches déductives et inductives, dans le but de permettre une généralisation des acquisitions.

Dans ce cadre, le formateur aide l'étudiant en facilitant la mise en mots de son expérience, en initiant une démarche réflexive. En groupe, il permet que l'expérience individuelle devienne une expérience collective. Il s'agit de faire émerger à la conscience les savoirs produits par chaque étudiant, afin

¹³ André GEAY, (Pour une didactique de l'alternance), in : Education permanente, N° 115, 1993, pp 79-88.

¹⁴ G. JOBERT, allocution pour le CEFIEC, le 29 mars 1996, Strasbourg.

¹⁵ « Capacité à résoudre des situations difficiles et non prévues et même répondre à des situations prévues et qui apparemment n'ont pas de solutions et pour lesquelles il faut inventer des référentiels » G. JOBERT, allocution pour le CEFIEC, le 29 mars 1996, Strasbourg.

qu'il ait accès à ses processus d'apprentissage. Il s'agit d'établir des échanges, de renforcer les connaissances, d'élaborer des référentiels communs.

Place du stage

Le stage est une expérience limitée dans le temps, mais une expérience répétée et diversifiée, où l'étudiant vit des situations renouvelées, où il apprend en voyant faire et en faisant lui-même.

Temps où le futur professionnel infirmier prend connaissance du milieu de travail et de la pratique, le stage est aussi un lieu privilégié d'apprentissage, de mise à l'épreuve et de construction de connaissances.

L'étudiant est en effet confronté à des institutions de soins différentes, des manières de faire multiples, des cultures d'établissement variées, des manières de vivre la maladie par les personnes malades, spécifiques à chacune d'elles.

La confrontation à des modèles multiples va permettre à l'étudiant d'accéder à la connaissance par l'observation, l'expérimentation, la réalisation d'actes de soins.

C'est l'occasion pour lui de construire et de mettre en œuvre des comportements nouveaux qui ne se rattachent pas seulement à des données théoriques.

Le parcours de stage qualifiant

L'affectation est faite par l'institut. Cependant, les étudiants peuvent effectuer des recherches afin de proposer des terrains de stage. L'institut valide ensuite la proposition de l'étudiant en fonction de certains critères tendant à la diversification :

- Réalisation des stages sur l'ensemble des horaires infirmiers, dans le respect des textes réglementaires;
- Alternance de structures de soins publiques et privées, de structures gériatriques hospitalières et non hospitalières, de structures de santé mentale intra et extrahospitalières, dans le respect de la réglementation.
- L'affectation en stage tient compte des apprentissages et de l'acquisition des compétences au regard du portfolio et de l'identification des besoins par le référent de suivi pédagogique.

L'affectation en stage doit toujours permettre d'articuler expérience et théorie. Le parcours de l'étudiant doit lui permettre d'acquérir les habiletés infirmières essentielles et notamment des habiletés techniques spécifiques (pratiques, relationnelles, éducationnelles...). Ce parcours peut être orienté en fonction des compétences qu'il reste à acquérir par l'étudiant.

Pour les étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} année, l'affectation en stage prend en compte les projets singuliers de l'étudiant ou son intérêt dans le cadre d'un travail en cours dans le respect des échéances données aux étudiants.

☞ La place du coordinateur¹⁶ de stage

Afin de faciliter cette démarche, un coordinateur des stages est présent.

Il démarche et renouvelle les partenariats avec les stages qualifiants et participe à l'évaluation des structures à partir des retours des étudiants, des établissements et lieux d'accueil ainsi que les formateurs qui se déplacent dans les structures. Il travaille avec les référents pédagogiques sur les affectations et organise le parcours de stage grâce à des entretiens individuels ce qui contribue à la personnalisation de parcours de formation.

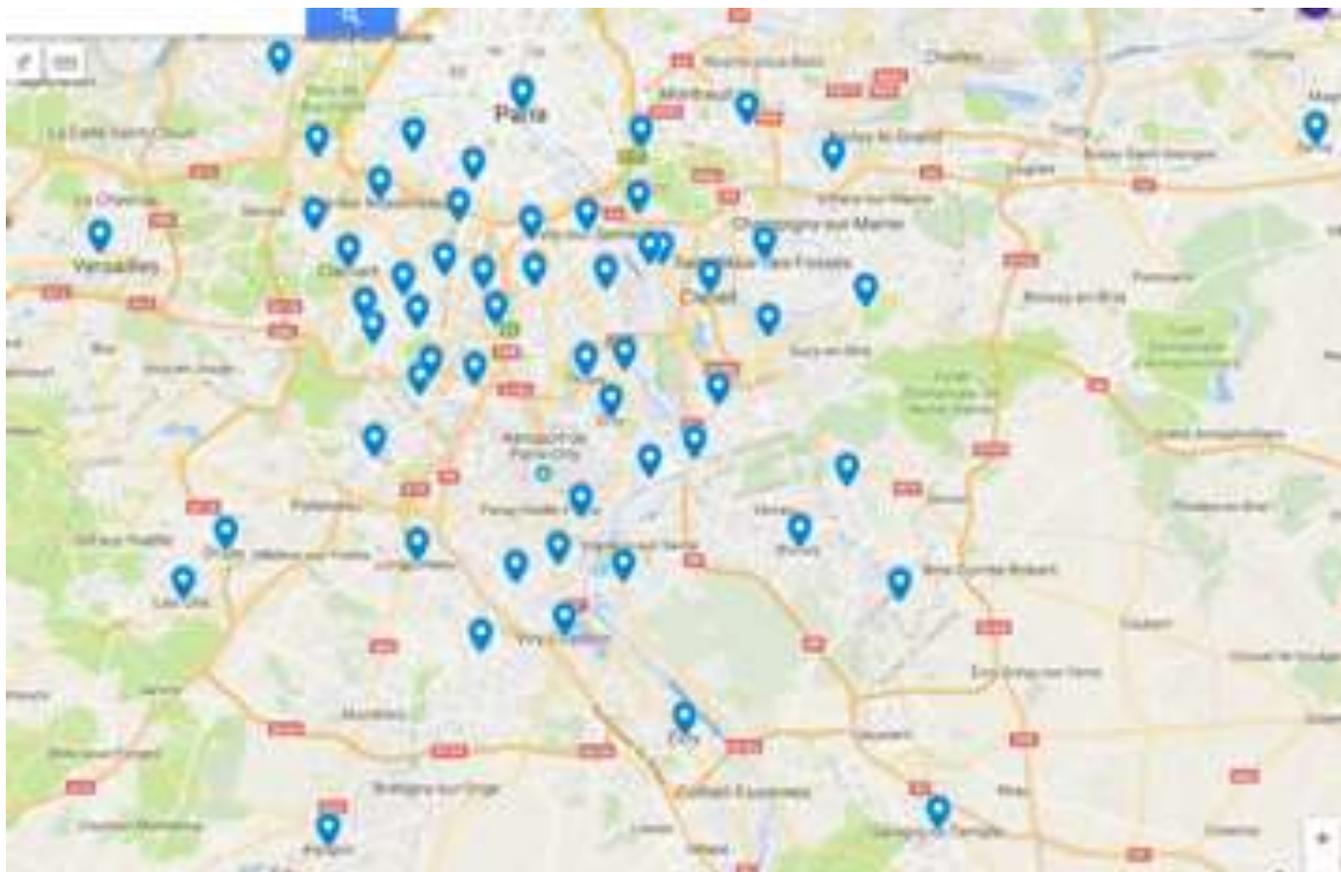
Le coordinateur prend en compte les besoins individuels et collectifs sur le plan personnel et des offres pour proposer des stages adaptés dans les préconisations du référentiel

¹⁶ Lire coordonnateur coordinatrice partout

Actuellement nous contractualisons avec presque 350 structures (depuis 2019) 207 structures en 2017 contre 289 (chiffre 2016) qui contribuent ainsi à notre politique de stage. Une orientation vers le développement des stages en ambulatoire est menée pour accompagner les évolutions de la politique de santé.

Le coordinateur repère très tôt les envies des étudiants et accompagne la naissance de leur projet professionnel tout au long de la formation. Il identifie les profils qui sont attirés par certaines typologies. L'offre de stage proposée par l'IFSI facilite ainsi l'insertion professionnelle et contribue aux orientations du schéma régional des formations sanitaires et sociales 2016-2022.

La cartographie des stages permet de se rendre compte de leur situation et de la personnalisation des terrains en fonction du lieu d'habitation.



SUIVI DE L'APPRENTISSAGE EN STAGE

Mesure de la satisfaction des étudiants par rapport à l'accompagnement en stage :	Oui
- Pourcentage d'étudiants satisfaits de l'accompagnement en stage :	74,00%
Mesure de la satisfaction des étudiants par rapport à leur parcours de stage :	Oui
- Pourcentage d'étudiants satisfaits de leur parcours de stage :	68,00%
Partenariat avec les lieux de stage :	
- Organisation de réunions d'information	
- Mise en place d'un comité de stage	
- Mise en place de formations au tutorat	
- Accompagnement des professionnels des lieux de stages	
- les réunions annuelles avec les partenaires de stage, les réunions sur la politique de stage avec le GHT, les visites de s	
Pourcentage de lieux de stage disposant d'un livret d'encadrement :	53,22%

Offres de stage

Nb de places de stages nécessaires pour l'année scolaire	647
Nb de places obtenues	517
Nb de places de stages recherchées par les étudiants	20
Nb de stages effectués en Ile-de-France	641
Nb de stages effectués hors région Ile-de-France	6
Type de stages par rapport à l'offre de soins et médico sociale (sur l'ensemble du parcours)	
Nb de stages réalisés en secteur ambulatoire	
Nb de stages réalisés en établissement de santé	472
Nb de stages réalisés en secteur social ou médico social	107
Nb de stages autres (crèches , médecin scolaire, médecine du travail ..)	68

Prise en compte des axes du projet régional de santé (PRS) dans les objectifs du stage en matière de :

- Prévention
- Collaboration entre professionnels de santé
- Prise en charge médico sociale

Prise en compte du parcours patient dans l'organisation du stage

- Le parcours patient hôpital/domicile
- Le parcours patient domicile/EHPAD

Le stage est aussi une opportunité de retenir l'attention d'un employeur ainsi que nous le constatons dans nos enquêtes d'insertion professionnelle. (Chiffres 2020)

INSERTION PROFESSIONNELLE

Prise de poste après le diplôme

Nb de CDI	1
Nb de stagiairisation (postes dans la fonction publique)	32
Nb de CDD	20
Nb d'intérim	10
Nb d'exercice libéral ou remplacement	0
Nb de poursuite d'études	2
Nb de sans emploi	3
Nb de diplômés pour lesquels il n'est pas possible de répondre	5
	0

Lieu géographique d'insertion professionnelle

Nb de diplômés exerçant dans le département du 75	22
Nb de diplômés exerçant dans le département du 77	0
Nb de diplômés exerçant dans le département du 78	0
Nb de diplômés exerçant dans le département du 91	2
Nb de diplômés exerçant dans le département du 92	8
Nb de diplômés exerçant dans le département du 93	0
Nb de diplômés exerçant dans le département du 94	35
Nb de diplômés exerçant dans le département du 95	0
Nb de diplômés exerçant dans un département Français hors Ile-de-France	0
Nb de diplômés exerçant à l'étranger	0
Nb de diplômés pour lesquels il n'est pas possible de répondre	5

Type d'établissement d'insertion professionnelle

Nb de prise de poste en établissement de santé	59
Nb d'établissement médico-social	8
Nb exercice en ambulatoire	1
Nb structure d'accueil de la petite enfance	0
Nb pour lesquels il n'est pas possible de répondre	0

L'accompagnement en stage

L'accompagnement en service de soins est un temps de travail pédagogique réalisé par un formateur de l'IFSI. Il réunit l'étudiant, le formateur et si possible le référent du terrain de stage. **Quand c'est possible, il regroupe des étudiants sur une même structure même s'ils n'appartiennent pas à l'IFSI.** Il vise à l'appropriation par l'étudiant de situations de travail et de ses déterminants. Il l'aide à mieux identifier ses capacités, ses ressources personnelles, celles de l'environnement, ses difficultés éventuelles et ses axes de progression.

La crise sanitaire nous oblige à des mesures dégradées en fonction de l'évolution épidémique.

L'accompagnement en stage s'applique selon la conception de l'alternance où théorie / pratique ne reposent pas uniquement sur le couple transmission du savoir/application du savoir. La pratique n'est pas une simple application des connaissances théoriques mais une production de compétences. Selon Guy Le Boterf, il s'agit : « *d'un savoir agir qui est la combinaison de savoirs divers en situation de travail : savoir mobiliser, savoir intégrer, savoir transférer, la compétence est dans la mobilisation. Pour l'individu, c'est passer du savoir-faire au savoir agir pour résoudre un problème donné, en particulier dans les situations imprévisibles*¹⁷. »

¹⁷ Construire les compétences individuelles et collectives (2000) aux Éditions d'Organisation

La notion de contrat

Un contrat est « une convention, un accord de volonté ayant pour but d'engendrer une obligation d'une ou de plusieurs personnes envers une ou plusieurs autres¹⁸ ». Cette convention se formalise de manière écrite entre les parties concernées. Le contrat constitue un échange. L'échange contractuel est conciliation, transaction, négociation.

Apprendre à élaborer et respecter un contrat vise également à une meilleure intégration dans un groupe social et à une meilleure gestion de sa liberté.

Tout contrat suppose des intérêts mais aussi des devoirs, des limites, pour chacun des contractants. C'est également autour de cette notion que s'équilibrent autonomie et responsabilité de l'étudiant.

La pédagogie de contrat est une pédagogie interactive, elle implique un intérêt commun, une collaboration étudiant - formateur pour permettre à l'étudiant d'effectuer des choix, se situer en tant qu'acteur et auteur de sa formation, et obtenir une meilleure réussite dans ses apprentissages.

Le suivi pédagogique

Le suivi pédagogique fait partie intégrante de la formation initiale en soins infirmiers, en référence à l'arrête du 31 juillet 09 modifié (dans le cadre du Travail personnel guidé « TPG »).

Le suivi pédagogique a pour objectif l'appropriation d'un savoir propre infirmier¹⁹. Le formateur référent incite l'étudiant à mettre en évidence et à créer ce savoir, qu'il soit théorique ou pratique.

Dans le cadre de la formalisation de notre démarche qualité, nous mettons en place dès cette année un questionnaire de satisfaction des étudiants sur leurs stages, un questionnaire de satisfaction des lieux d'accueil (1 fois /an) et nous formalisons une banque de données des structures avec lesquelles nous travaillons.

Les objectifs du suivi pédagogique sont :

- pour l'étudiant, lui permettre de mieux se connaître, appréhender ses ressources et ses difficultés pour faciliter ses apprentissages, renforcer ses aptitudes, mieux se situer quant aux objectifs de la formation et de la profession, prendre de la distance par une analyse pertinente des situations, éveiller sa curiosité, son ouverture d'esprit, apprendre à négocier un projet collectif, poser sa parole et développer sa capacité d'écoute, formaliser ses apprentissages, élaborer son projet professionnel, donner du sens à la formation afin qu'il développe des comportements en interrelation avec le groupe d'étudiants et l'institution IFSI ;

- pour les formateurs, accéder à une connaissance plus approfondie de l'étudiant, pouvoir situer ses ressources, lui proposer un accompagnement adapté aux exigences de ses apprentissages et faciliter la coéducation dans le groupe.

La mise en œuvre du suivi pédagogique répond aux principes qui constituent des règles de fonctionnement formalisées par le groupe lors de la première rencontre.

Il s'agit d'un contrat pédagogique individuel et collectif basé sur la confiance, et notamment le respect de la confidentialité des propos tenus pendant les séquences.

Le suivi pédagogique se répartit en 2 modalités : le suivi individuel et le suivi collectif.

Le suivi individuel est basé sur l'entretien, défini par un cadre et par un contenu. Il a lieu au moins deux fois par an. L'entretien est une relation duelle, ou le formateur fait preuve d'écoute et

¹⁸ Grand Larousse Universel 1994 - Tome p 2573;

¹⁹ Ph. MEIRIEU le définit ainsi : « ...aider l'étudiant à construire lui-même son savoir et non à reproduire celui de l'adulte, à comprendre les erreurs effectuées comme des éléments d'un processus qu'il faut travailler et non comme des fautes qu'il faut sanctionner. » in : Enseigner, scénario pour un métier nouveau, Editions ESF, Paris, 1995.

d'empathie. C'est, au travers de la relation pédagogique, une démarche d'orientation, d'aide et de soutien, adaptée à l'étudiant, ou « l'enseignant ne doit pas être un maître à penser, mais un facilitateur d'apprentissage »²⁰.

Le suivi collectif est un lieu d'expression, de confrontations et d'échanges dans un groupe restreint d'étudiants.

Il se présente sous trois modalités principales :

- La préparation de stage : explicitation des objectifs de stage institutionnels, aide à l'élaboration des objectifs personnels de l'étudiant ;
- L'exploitation de stage : échanges à partir des expériences et des savoirs des étudiants pour leur permettre de faire des liens, de conceptualiser certains éléments fournis par le groupe, d'appréhender les rapports entre la théorie et la pratique dans le cadre de l'alternance.
- Le suivi pédagogique en groupe promotion, pour un temps de régulation et de bilan avec les coordinateurs de promotion et le directeur de l'Institut lors des retours de stage.

Le suivi est assuré par tous les formateurs de l'institut. Il est complété par un travail d'analyse de situations rédigées par l'étudiant sur son portfolio et transmises au formateur au cours du stage.

Le Projet Professionnel

Investir une démarche projet suppose un engagement affectif (l'activité de projet est la mienne), une anticipation (un projet comporte une projection dans le futur), une régulation en fonction des contraintes et des imprévus, une production, c'est-à-dire des résultats obtenus en regard d'objectifs fixés au départ.

Le but de la démarche est de permettre à l'étudiant de se situer dans une dynamique de projet pour atteindre progressivement une autonomie professionnelle²¹. Le projet professionnel de l'étudiant infirmier est la traduction écrite de la manière dont il conçoit son avenir. Il commence à s'élaborer avant son entrée en formation et sa construction progresse tout au long de la formation, puis de la vie professionnelle.

Pendant les études, le formateur aide l'étudiant à identifier, construire, formaliser son projet en suivant plusieurs étapes: clarifier qui il est, ce qu'il souhaite, ce que sont pour lui le soin, la maladie, la personne soignée, l'organisation des soins, le travail en équipe, la relation soignante. Mais aussi connaître et comprendre ce qui conditionne l'exercice professionnel et l'évolution de la profession, déterminer ses ressources et ses limites, identifier l'écart existant entre l'idéal et la réalité, choisir les actions lui permettant d'atteindre le but fixé, en affirmant ses valeurs et ses orientations.

Au-delà du travail autour du projet professionnel, c'est à travers les expériences, la confrontation à une multiplicité de modèles, la compréhension de l'écart entre le prescrit et le réel, la connaissance qu'il acquiert au cours de sa pratique²², que progressivement l'étudiant va se forger sa propre identité professionnelle.

CONCLUSION

Le projet pédagogique de l'Institut est ambitieux en regard de la durée de la formation et de la densité des contenus prévus par le référentiel de formation, au service d'une approche par compétence. Son application s'appuie sur une organisation où les formateurs assurent le suivi des étudiants sur l'ensemble de leur parcours. Ce mode d'organisation vise à aider chaque étudiant à

²⁰ in : C. Rogers, Liberté pour apprendre, DUNOD, Paris, 1999

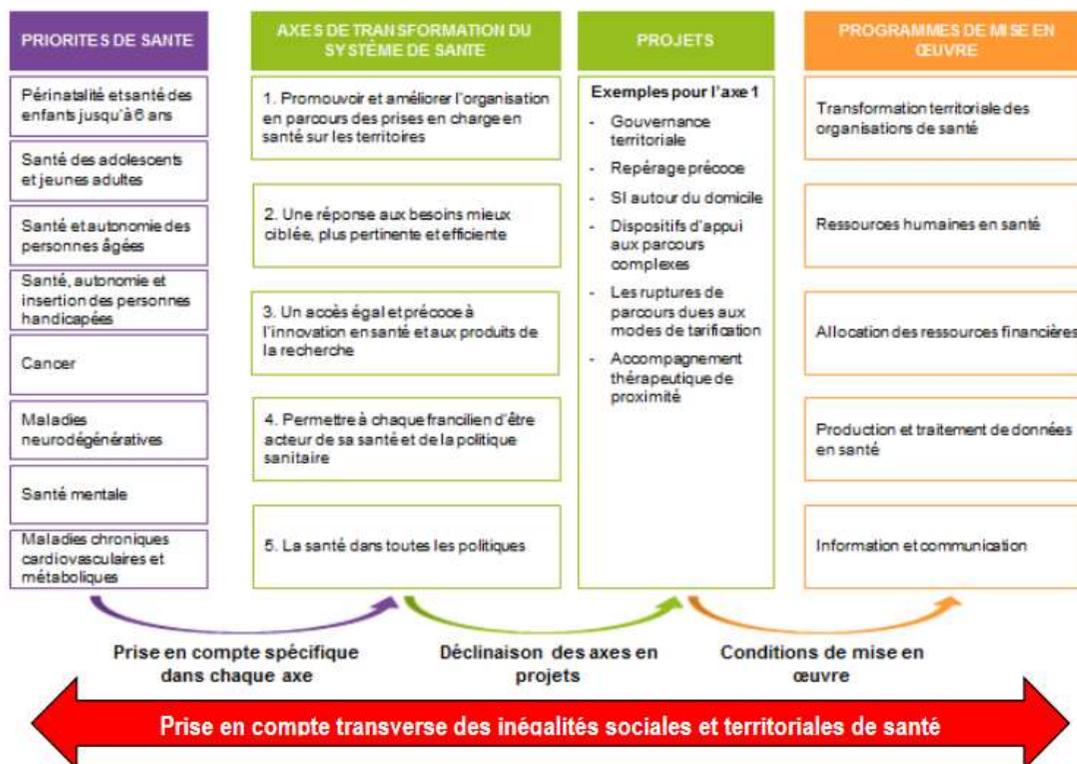
²¹ « ... , être professionnel, c'est être capable de dire en plus quelque chose sur ce que l'on fait, sur sa compétence. De tenir un discours sur l'action et sur soi dans l'action qui est à la fois le moyen et le signe de cette mise à distance des savoirs que l'on a produit à l'intérieur de soi, dans et par l'expérience, et en même temps du système de protection psychique sans lequel on ne tient pas, dans la mesure où on ne peut pas définir l'infirmière, sans intégrer à sa compétence sa capacité à faire face aux situations dans laquelle elle est ». G. JOBERT, allocution pour le CEFIEC, le 29 mars 1996, Strasbourg

²² Pratique: c'est "l'action, dans laquelle le sujet met en œuvre et développe sa faculté de choix et de réalisation aussi bien que l'interaction, ou il réalise ce qu'il veut, peut et sait faire, apparaît ainsi comme le lieu réel de son investissement, de son devenir, de sa révélation.", in: Jean Guy NADEAU, un modèle praxéologique de formation expérientielle, Education Permanente, N° 100/101, décembre 1989.

donner du sens à sa formation. Il l'incite à construire des liens entre les différentes disciplines enseignées et les pratiques attendues dans l'exercice professionnel.

ANNEXES

Synthèse de la méthode d'élaboration du PRS



Ces axes de transformation sont chacun déclinés en **projets de transformation**. Si le choix a été fait dans un souci d'efficacité, d'une approche transversale, ils ont toutefois été construits à partir d'une analyse des besoins menée sur la base de huit **priorités thématiques**. Cette analyse a montré qu'il existait de nombreux points et leviers communs, qui requerraient une approche plus globale, ne serait-ce que parce que la plupart du temps une même situation de santé correspond à plusieurs de ces priorités. Chacun des projets est d'ailleurs illustré par des actions plus spécifiques à une ou plusieurs thématiques, ainsi que par un outil particulier sur lequel l'Agence s'appuiera. Faire connaître ces outils, ces préfigurations, est utile et montre que de nombreuses avancées sont possibles, et sont d'ailleurs parfois mises en œuvre. C'est aussi une manière de reconnaître l'engagement de ces partenaires essentiels de l'ARS, qui ont eu la volonté de conduire des expérimentations parfois difficiles. C'est enfin l'acquis du premier projet régional de santé.

Ensuite, cinq **programmes de mise en œuvre** décrivent la manière dont l'Agence programme l'utilisation de ses principaux moyens d'intervention, sur la durée du PRS. Cette programmation est bien entendu indicative et évolutive mais, là aussi, donne le cap.

Enfin, certains focus sont présentés, dont une partie de portée réglementaire (**objectifs quantifiés de l'offre de soins** par département) présente de manière plus détaillée certains aspects de la programmation de l'offre en santé, et d'autres visant à donner une lisibilité à certaines problématiques (notamment les **addictions**, la **santé des femmes** et le **VIH**).

La dernière brique du PRS est le **programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins des plus démunies (PRAPS)**, qui décline les stratégies d'intervention dédiées aux personnes les plus éloignées du système de santé, qui relèvent en Île-de-France de situations très particulières et souvent propres à la région. Ces stratégies d'intervention ont été élaborées et sont mises en œuvre en cohérence avec celles du schéma régional de santé.



Attestation de formation à l'utilisation du

*Mélange Equimoléculaire de Protoxyde d'Azote et
d'Oxygène (MEOPA)*

Je soussignée, Madame HAMMOUDI Valérie Infirmière Ressource Douleur formatrice à l'Institut de Formation de Soins Infirmiers de Paul Guiraud, atteste que :

Nom :

Prénom :

Né(e) : à :

- a reçu la formation théorique et la formation pratique relatives à l'utilisation du MEOPA le
Cette formation lui permet d'utiliser le MEOPA sur prescription médicale suivant les directives imposées
par son AMM.

Formation soumise à formation continue tous les ans.

Villejuif le :

Signature formateur :
Redon Christine

Directrice des soins

Fait à

Mme

Annexe III - Les locaux

Équipement	descriptif
Nb de salles de cours	3 salles modulables : bleue, 02 03 ; 1,2 1,3 (40 à 100 places à l'étage) et 40 et 66 places au rez-de-jardin 1 amphi de 200 places: rénovation audio et vidéo réalisée fin 2016
Nb de salle de travaux dirigés	Toutes les salles sont modulables et équipées de matériel vidéo
Nb de salle de travaux pratiques	2 salles pour les TP avec 4 lits un incubateur Paillasse... 1 laboratoire de simulation partagé en finalisation accessible aux étudiants et à la formation continue
Présence d'un centre de documentation	CDI au sein de l'IFSI aide au MFE et recherche Des documents accessibles en ligne au CDI comme à la BU + bibliothèque professionnelle et de loisirs sur le site hospitalier accessible aux professionnels comme aux étudiants
Nb de postes informatiques	05 postes sont dans la bibliothèque 09 En salle informatique TP3
Équipement de visioconférence ou télé-enseignement	équipement pour le visionnage des cours logiciel TEAMS pour les cours à distance
Existence de 2 liaisons WIFI	L'une dessert tous les locaux La 2 ^{ème} installation permet l'utilisation exclusive des serious Game (coté 01 02 03 +TP et 12,13) La 3 ^{ème} antenne relais est installée pour le même usage Couverture de l'ensemble de l'IFSI Plus de mots de passe depuis la rentrée 2019
Autres informations	Equipement en tenues professionnelles fourni par l'établissement prêt pour 3 ans
	Espace détente avec distributeurs momentanément HS (COVID)
	Tables de travail et fauteuils dans les espaces communs permettent aux étudiants de rester travailler après les cours pendant la présence d'un membre de l'équipe dans les locaux (entre 18h30 et 20h sauf le vendredi)
	Accès aux locaux avec le badge personnalisé (self, IFSI, établissement de santé, salle informatique)

Liste des projets retenus au PHRIP en 2017

Porteur de projet / Investigateur coordonnateur NOM	Porteur de projet / Investigateur coordonnateur PRENOM	N° du projet	Nom de l'établissement de santé gestionnaire des fonds	Abronyme	Titre du projet	Autorisation d'engagement
STEENSTRUP	Benoît	PHRIP-17-0343	CHU ROUEN	Protofoam	Évaluation de l'effet d'un programme de rééducation posturale réflexe sur surface mousse sur l'incontinence urinaire à l'effort de la femme	157 231 €
BENOIT-RUBY	Claire	PHRIP-17-0625	HCL	HYP-ANGE	Efficacité de l'hypnoalgésie réalisée par un manipulateur en radiologie chez des enfants ayant un angrome cutané traité par sclérose en radiologie interventionnelle.	137 651 €
BRAND-ARPON	Veronique	PHRIP-17-0348	CHU MONTPELLIER	DIABOLD	Efficacité d'un programme court intégrant thérapie comportementale dialectique et thérapie d'acceptation et d'engagement, pour la prévention des conduites suicidaires chez des patientes souffrant d'un trouble de la personnalité borderline: essai contrôlé (Dialectical behavior therapy and Acceptance commitment therapy short program for BOrderLine persOnality disorder)	161 051 €
CORINNE	Buisson	PHRIP-17-0687	CHU DIJON	PAMPILLE	Validité, fiabilité et faisabilité d'une mesure/évaluation de la Prise Alimentaire par Méthode Photographique automatisée chez le sujet âgé hospitalisé	198 428 €
DANIEL	Olivier	PHRIP-17-0162	CHU GRENOBLE	COVIRSCOL	Étude des effets d'une auto-rééducation assistée par feedback en temps réel sur la posture de patients scoliotiques. Étude mono-centrique, prospective, randomisée avec stratification sur le type de scoliose, contrôlée et en simple insu.	205 338 €
JACQ	Gwenélie	PHRIP-17-0436	CH VERSAILLES	SNOW	Évaluation de l'efficacité de l'anesthésie locale par cryothérapie sur la douleur induite lors d'une ponction artérielle chez les patients éveillés de réanimation/soins intensifs.	118 678 €
MONTRELAY	Frédérique	PHRIP-17-0397	CH PONTOISE	KINEFANCH	Efficacité de la kinésithérapie respiratoire pleurale (KRP) dans la prise en charge initiale des épanchements pleuraux infectieux : Etude multicentrique randomisée contrôlée.	282 967 €
M'SADEK	Amel	PHRIP-17-0588	CRICC EUGÈNE MARQUIS RENNES	ESTAUVAL	Prévention des douleurs séquentielles post-chirurgicales du cancer du sein par auto-massage et auto-étirement quotidien des muscles dentelé antérieur, grand pectoral, infra-épineux et grand dorsal: Impact d'ateliers d'apprentissage réalisés par une équipe pluridisciplinaire	143 634 €
NOUBLANCHE	Frédéric	PHRIP-17-0328	CHU ANGERS	ACTI-PACT	Programme d'Accompagnement à l'activité physique chez la Personne Âgée de 75 ans et plus, hospitalisée en Court séjour gériatrique	349 685 €
OLIVE	Patricia	PHRIP-17-0105	AP-HM	SOPHRO-THYR	Impact psychologique d'un accompagnement sophrologique au cours de l'annonce du cancer de la thyroïde par rapport à une prise en charge initiale habituelle : Etude prospective monocentrique, randomisée.	181 971 €
PANIGOT GUÉRIN	Bénédictine	PHRIP-17-0430	AP-HP	REQPRO	Rééducation de l'équilibre avec entrée visuelle modifiée chez des patients atteints de neuropathies démyélinisantes chroniques acquises et présentant des troubles de la proprioception.	238 260 €
PERAN	Loïc	PHRIP-17-0086	CHU BREST	REHABSUP	Effet du mode de renforcement musculaire des membres supérieurs sur la dyspnée, dans la BPCO.	208 753 €

DEPARTEMENT UNIVERSITAIRE DES FORMATIONS EN SCIENCES INFIRMIERES

DEPARTEMENT UNIVERSITAIRE DE FORMATION EN SCIENCES INFIRMIERES

Doyen :
Didier SAMUEL

IFSI : 2633 étudiants – 8 INSTITUTS
Directrice universitaire :
Cécile GOUJARD, PUPH

Délégué de la Directrice Générale des Services :
Laurent DOINEL

Directeurs Adjoints :
Yann MIKAELOFF
Benjamin BESSE

Gestionnaire administrative et pédagogique :
Cataline FIDALGO
Technicien des métiers de l'image et du son :
Alexandre RENAULT
Assistants administratifs et pédagogiques :
Elise SAUVAGEOT
Jérôme OSMONT

COMITE DE DIRECTION 2/AN

Didier SAMUEL – Doyen – Président du Comité de Direction
Laurent DOINEL : DDGS
Cécile GOUJARD – PUPH – Directrice du DUF SI
Benjamin BESSE – PUPH
Jamel CHOQUAT – Directeur
Emmanuelle CORRUBLE – PUPH
Sabine FERRAND-NAGEL – MCU
Yann MIKAELOFF – PUPH
Vanessa PETIT – MCU
Frédéric SASSIER – IFP GH Nord-Essonne

COMMISSION DE SUIVI PEDAGOGIQUE 1/AN

Université Paris-Sud: Didier SAMUEL – Doyen – Président de la commission, Cécile GOUJARD, Directrice Universitaire - PUPH.
Conseil Régional : Mme Valérie PECRESSE, Présidente du conseil régional d'IDF ou son représentant.
ARS : Mme Sylvie THIAIS, conseillère pédagogique.
GCS : Mme Christine REDON, Directrice de l'IFSI de Paul Guéraud, Marie-Paule DANIS, Directrice de l'IFSI Jean-Baptiste Pussin Saint Maurice
AP-HP : M Odon MARTIN- MARTINIÈRE, Directeur du centre de la formation et du développement des compétences.
GH Paris-Sud : Mme Marie-Françoise DOVAL, Directrice de soins hospitaliers.
Directeurs d'IFSI
7 représentants des étudiants en sciences infirmières

CONSEIL DU DUF SI 2/AN

Comité de Direction
Directeurs d'IFSI

COMMISSION D'ENSEIGNEMENT 2/AN

Yann MIKAELOFF – PUPH – Président de la Commission d'Enseignement
Coordonnateurs Universitaires d'UE
3 Directeurs IFSI et 6 Formateurs
07 Etudiants en sciences infirmières

IFSI - DIRECTEURS
(2633 étudiants sur les 3 années)

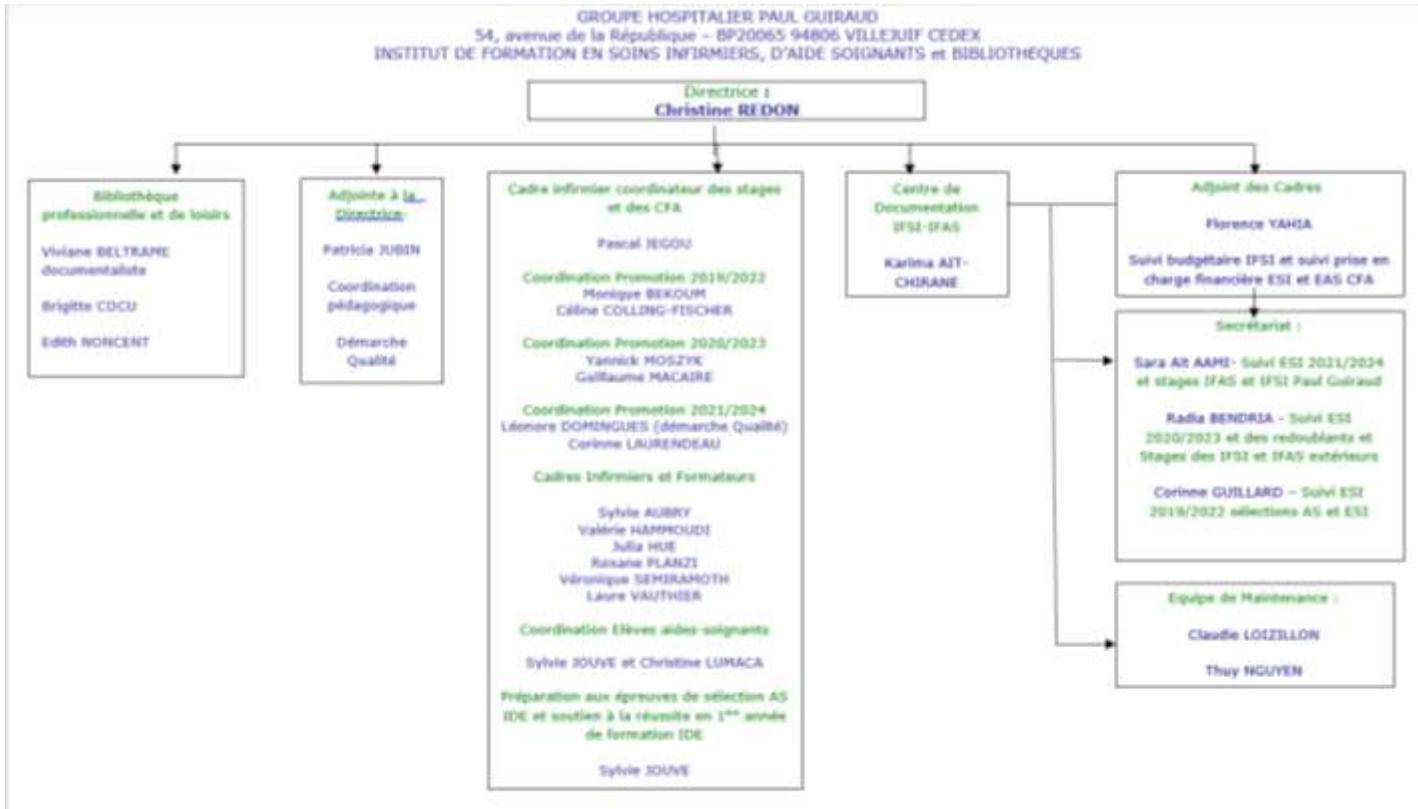
COORDONNATEURS UNIVERSITAIRES
(585 heures de cours magistraux sur 14 UE)

Laurent BECQUEMONT	Laurence MEYER/Paul DE BOISSIEU
Emmanuelle CORRUBLE /Romain COLLE	Véronique MOLINA
Claire DEBACK	Ana-Maria ROQUE-AFONSO
Karim FIZAZI/ Pemelle LAVAUD	Raphaële SEROR
Cécile GOUJARD	Olivier SITBON/Laurent SAVALE
Vanessa PETIT	Gérard TACHOUAN
Emmanuel HIRSCH	

APHP
ANTOINE BECLERE – Jamel CHOQUAT – Elisabeth DONNAINT (308 étudiants)
BICÊTRE – Catherine MACRI – Leila MOUMOU (758 étudiants)
HORS APHP
BARTHELEMY DURAND - Corinne DUMENOIR- Lydie RIDET (209 étudiants)
IFP GH NORD-ESSONNE - Frédéric SASSIER – Joëlle GUY (LG : 239 étudiants – OR : 117 étudiants)
PAUL GUIRAUD - Christine REDON - Patricia JUBIN (268 étudiants)
PERRAY VAUCLUSE – Evelyne TERRAT - Christine SCHLOSSER (284 étudiants)
SUD FRANÇAISIEN - Catherine FOURMENT-Monique LAGOUTTE (450 étudiants)

ANNEXE VI - l'organigramme de l'IFSI MAJ 07/2021

GRUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD



ANNEXE VII - les modalités d'évaluation des évaluations universitarisées et leur déclinaison à l'IFSI



FACULTÉ DE MÉDECINE

Année universitaire 2016/2017

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES Diplôme d'Etat d'infirmier valant grade de Licence

Domaine « santé »

Université Paris-Sud

Textes de référence :

Décret n°2010-1123 du 23 septembre 2010 relatif à la délivrance du grade de licence aux titulaires de certains titres ou diplômes relevant du livre III de la quatrième partie du Code de la santé publique.

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier (BO Santé Protection sociale Solidarités n°2009/7 du 15 août 2009).

Arrêté du 2 août 2011 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 (JORF n°0183 du 9 août 2011)

Arrêté du 26 juillet 2013 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 (JORF n°0176 du 31 juillet 2013)

Arrêté du 26 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 (JORF n°0228 du 2 octobre 2014)

Les articles cités ci-dessous en sont extraits.

Convention de partenariat pour l'organisation des formations en soins infirmiers conduisant à la collation du grade de licence.

I. Structure des enseignements du DE infirmier valant grade de Licence et inscription dans les éléments constitutifs

Article 1.1 Crédits

Un grade de Licence associé au Diplôme d'Etat d'infirmier, est délivré par l'acquisition de **180 crédits**, après l'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent. Ces crédits sont validés dans le cadre du suivi d'un parcours reconnu par l'équipe de formation du diplôme.

Le supplément au diplôme, annexe descriptive jointe au diplôme, permet d'assurer la lisibilité du parcours effectué de même que les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

Ce supplément au diplôme est constitué du référentiel de compétences et du référentiel de formation (annexes II et III de l'arrêté précité).

Article 1.2 Unités d'enseignement

Ces crédits sont obtenus par la validation d'Unités d'Enseignement (UE) semestrielles, rassemblant différents éléments constitutifs (matières), proposés sous la forme possible de différentes activités pédagogiques pour un même enseignement.

Article 1.3 Parcours de formation

Le parcours de formation est un « parcours-type » décrit dans la maquette de la formation sur la base d'UE proposées aux étudiants. Il est décrit dans les tableaux des annexes IV, V et VI de l'arrêté.

PROCEDURE INSTITUTIONNELLE POUR LES EVALUATIONS ECRITES INDIVIDUELLES SUR TABLE : elle harmonise les conditions entre la procédure universitaire et l'IFSI

CONCEPTION ET REALISATION DU CONTROLE en fonction des recommandations sanitaires les évaluations peuvent être réalisées en ligne et à distance. **A partir de 2020 toutes les évaluations universitarisées sont faites en ligne.**

La conception du contrôle est de la responsabilité des référents des U.E spécifiques et de la coordination universitaire le cas échéant.

L'ensemble du sujet doit être prêt 15 jours avant l'évaluation (pour les UE dont l'IFSI est responsable) pour être validé par la commission des sujets. Les éléments de correction ainsi que la pondération doivent être joints au sujet pour validation.

La page de présentation est standardisée selon les maquettes ci-jointes.

Dans un souci de confidentialité et de rigueur, la reprographie des sujets est de la responsabilité d'un formateur identifié référent de l'UE cela implique que les sujets doivent être reprographiés en recto verso chaque fois que c'est possible en présence permanente du formateur et que le nombre de copies doit être vérifié avant de quitter le local. Les sujets sont rangés dans le bureau de la directrice après contrôle sur échantillonnage du bon nombre de pages.

PREPARATION DE L'AMPHITHEATRE

La capacité de l'amphithéâtre en situation d'examen est de 94 places. Ou de 105 places en rajoutant des tables au haut et au bas de l'amphithéâtre. Au-delà, une salle supplémentaire est requise.

La veille au soir ou avant l'évaluation (travail en collaboration avec l'équipe de maintenance de l'IFSI),

Placer les documents (1 copie + 1 brouillon) sur les tablettes 1 place sur 2.

Il est important de respecter l'alignement par travée.

ACCUEIL ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

Les étudiants sont convoqués 30 minutes avant l'heure de début de l'épreuve. Les étudiants en retard seront admis à composer selon les mêmes règles que celles de l'université : les retardataires sont admis jusqu'à la sortie du premier étudiant avec restitution de la copie et aucun étudiant ne peut quitter la salle avant un délai correspondant au tiers de la durée officielle de l'évaluation.

L'installation des étudiants nécessite la présence d'au moins 3 formateurs.

A l'entrée haute de l'amphithéâtre une formatrice fait rentrer les étudiants, valide leur présence et leur remet la fiche QCM nominative si nécessaire.

Dans l'amphithéâtre, une formatrice accueille les étudiants au niveau de l'estrade et vérifie que les points suivants soient respectés :

- ☛ Les étudiants déposent leurs effets personnels au niveau de l'estrade y compris leur téléphone portable qui doit être éteint.
- ☛ Les étudiants sont autorisés à avoir pendant l'évaluation : crayons, stylos, une gomme, une règle, un correcteur et une calculatrice simple (les 4 opérations) selon les consignes spécifiques de l'UE. Ce nécessaire ne sera pas contenu dans une trousse. Exceptionnellement, une boisson froide et un « en cas » sont autorisés.

Le surligneur est interdit pour l'épreuve de QCM.

- ☛ Le troisième formateur place les étudiants en évitant l'ordre alphabétique
- Quand les étudiants sont peu nombreux, il conviendra de les espacer dans l'amphithéâtre.

En 2021 les évaluations universitaires seront maintenues en ligne

DISTRIBUTION DES SUJETS

La distribution des sujets nécessite que :

- les étudiants soient tous installés
- le calme règne dans l'amphithéâtre

Les sujets sont alors déposés sur les tablettes, la page de garde apparente.

Les étudiants sont invités au signal des surveillants à vérifier l'intégralité du document et à prendre connaissance de l'ensemble du sujet.

Si une question nécessite un complément d'information, celui-ci sera donné à l'ensemble de la promotion dans le début de l'épreuve (pendant 15 minutes) cela sera consigné sur le procès-verbal comme toute demande ultérieure (qui ne recevra pas de réponse).

Les formateurs annoncent l'heure de début et de fin d'épreuve et l'inscrivent au tableau.

Les étudiants seront informés des consignes ci-dessous :

⇒ le silence doit régner pendant l'épreuve.

⇒ le temps minimum de composition avant toute sortie définitive est de 1 heure. Quelle que soit la durée de l'épreuve.

⇒ toute sortie de l'amphithéâtre doit être discrète.

⇒ au bout de 2 heures de composition, une tolérance de quelques minutes est accordée pour aller aux toilettes. Cette sortie est accompagnée, mais doit rester marginale.

⇒ les écrits sur brouillon ou sur copies doivent rester confidentiels

⇒ toute demande doit se faire en effectuant un signe de la main et exclusivement vers un des surveillants.

⇒ la copie doit être datée et mentionner l'intitulé de l'UE. Les feuilles doivent être numérotées.

⇒ ne pas inscrire le numéro de la session

⇒ chaque étudiant restituera sa composition après avoir rassemblé l'ensemble de son matériel et brouillons.

⇒ le départ se fait par le bas de l'amphithéâtre et en silence.

SURVEILLANCE DE L'ÉPREUVE

Pendant la composition des étudiants, les formateurs assurent une surveillance attentive et rigoureuse.

Pour ce faire il est impératif :

- de se déplacer dans l'amphithéâtre avec assiduité.
- de contrôler les couleurs des brouillons présents sur les tablettes pour éviter la circulation des documents.
- d'assurer une surveillance depuis le haut de l'amphithéâtre pour avoir une meilleure perception de l'ensemble des étudiants
- de donner une copie supplémentaire à la fois en vérifiant que la précédente soit complète. Si l'étudiant demande une copie supplémentaire parce qu'il a commis une erreur de rédaction il est impératif de récupérer la copie initiale et de la détruire.
- de donner des feuilles de brouillons en respectant la couleur initiale.
- de masquer les feuilles qui sont à la vue des autres étudiants.

RESTITUTION DES COPIES

La restitution se fait dans le calme.

Chaque étudiant remet en main propre la ou les copie(s) à un formateur et signe la feuille d'émargement.

Celui-ci vérifie les points suivants :

⇒ la copie est datée, l'UE est précisée.

⇒ la copie est anonyme et le volet de confidentialité est collé.

⇒ les copies sont numérotées : la numérotation fait apparaître le numéro de la feuille rapportée au nombre total de feuilles.

⇒ si besoin le document annexe est joint ; il est immédiatement agrafé en présence de l'étudiant.

⇒ les brouillons ne sont pas acceptés.

⇒ vérifier que l'étudiant ne possède pas de copie vierge et qu'il restitue la fiche réponse des QCM.

⇒l'étudiant peut alors ranger son matériel au niveau de l'estrade pour quitter

l'amphithéâtre par le bas et en silence.

⇒en parallèle les formateurs doivent être vigilants et continuer de surveiller les étudiants qui terminent leur écrit et également être attentifs au temps restant imparti.

Donc en fin d'épreuve, il est impératif qu'il y ait 3 formateurs pour assurer le rendu des copies et la surveillance.

A la fin de la restitution, les formateurs comptabilisent l'ensemble des copies en les numérotant après les avoir brassées.

Les formateurs rassemblent les copies et les brouillons vierges pour les ranger dans les réserves respectives.

Les feuilles de présence sont scannées et archivées dans l'UE ainsi que les grilles non validées

PUBLICATION DES SUJETS ET DES ELEMENTS DE CORRECTION

Un exemplaire du sujet et des éléments de correction est enregistré dans le fichier informatique de la promotion concernée.

Des éléments de correction seront mis à la disposition des étudiants pour renforcer leurs apprentissages.

PUBLICATION DES RESULTATS ET RESTITUTION DES COPIES AUX ETUDIANTS ET ELEVES

Les résultats des évaluations sont affichés sur le tableau d'affichage de la promotion après la CAC dans un délai de 48 heures maximum après celle-ci et mise sur SharePoint selon les mêmes modalités par les coordinatrices de promotion.

Dans la semaine qui suit la promulgation des résultats, les étudiants peuvent retirer leur relevé individuel de notes auprès de leur référent de suivi pédagogique, ou à défaut, en cas d'absence de celui-ci, auprès des coordinateurs-rices de promotion.

RETOUR DES COPIES ET ARCHIVAGES

Les copies et travaux regroupés dans un dossier nominatif individuel sont à la disposition des étudiants auprès des coordinateurs-rices de promotion pour les UE validées

Une consultation des copies et travaux non validés est réalisée sur site dans le cadre du suivi pédagogique et/ou de la coordination pour les rattrapages de S2 et S4. Une photographie de la copie est autorisée.

PROMOTION

Institut de Formation en Soins Infirmiers

UNITE D'ENSEIGNEMENT :

X ECTS

COMPETENCE X

Responsables de l'unité d'enseignement :

A B C D

EVALUATION SESSION N° 1 ou 2

Nature de l'évaluation :

Notation : sur X points ramenée sur 20 points

Correction : A B C D

Consignes :

Ce partiel contient X pages numérotées de 1 à ...

Année Universitaire :

Date de l'épreuve :

Durée de l'épreuve :

<p>SEMESTRE :</p> <p>SESSION :</p> <p>Validation de l'UE n° :</p> <p>Titre de l'UE :</p> <p>Nature de l'épreuve :</p> <p><input type="checkbox"/> QCM <input type="checkbox"/> QROC <input type="checkbox"/> CAS CONCRET</p> <p>Nombre d'ECTS pour l'U.E:</p>

<p>Note sur / points</p>

Matériels autorisés durant l'épreuve :

-
-
-

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est interdit.

Vous devez éteindre votre téléphone portable pendant toute la durée de l'épreuve.

Consignes à lire avant de composer :

Le dossier qui vous a été remis comporte x pages numérotées de x à x (page de garde comprise).
Assurez-vous que cet exemplaire est complet, sinon demandez en un autre aux enseignants.
Les questions sont numérotées de x à x.

ANNEXE VIII - Les formateurs responsables de coordinations d'enseignement 'extrait semestre 1

REFERENTS UE PAR IFSI 2021/2022

UE	BECLERE	BICETRE	PERRAY-VAUCLUSE	PAUL GUIRAUD	CHSF
1.1 S1			v.gislon@gpspv.fr	Veronique.semiramoth@gh-paulguiraud.fr yannickjospeh.moszyk@gh-paulguiraud.fr	-
1.1 S2				Veronique.semiramoth@gh-paulguiraud.fr yannickjospeh.moszyk@gh-paulguiraud.fr	-
1.2 S2				corinne.laurendeau@gh-paulguiraud.fr yannickjospeh.moszyk@gh-paulguiraud.fr	-
1.2 S3				corinne.laurendeau@gh-paulguiraud.fr yannickjospeh.moszyk@gh-paulguiraud.fr	-
1.3 S1				monique.essolo@gh-paulguiraud.fr celine.collingfischer@gh-paulguiraud.fr	-
1.3 S4				monique.essolo@gh-paulguiraud.fr celine.collingfischer@gh-paulguiraud.fr	-
2.2 S1				Veronique.semiramoth@gh-paulguiraud.fr laure.vauthier@gh-paulguiraud.fr	
2.2 S1				Veronique.semiramoth@gh-paulguiraud.fr laure.vauthier@gh-paulguiraud.fr	
2.3 S2				valerie.hammoudi@gh-paulguiraud.fr laure.vauthier@gh-paulguiraud.fr	-
2.4 S1				laure.vauthier@gh-paulguiraud.fr annesophie.sixdeniers@gh-paulguiraud.fr	- -
2.5 S3			c.lemarchand@gpspv.fr	celine.collingfischer@gh-paulguiraud.fr Guillaume.macaire@gh-paulguiraud.fr	- -
2.6 S2				yannickjospeh.moszyk@gh-paulguiraud.fr Veronique.semiramoth@gh-paulguiraud.fr	-
2.6 S5				yannickjospeh.moszyk@gh-paulguiraud.fr Veronique.semiramoth@gh-paulguiraud.fr	-
2.7 S4				marie.dominques@gh-paulguiraud.fr annesophie.sixdeniers@gh-paulguiraud.fr	- -
2.8 S3				marie.dominques@gh-paulguiraud.fr corinne.laurendeau@gh-paulguiraud.fr	- -
2.9 S5				laure.vauthier@gh-paulguiraud.fr Guillaume.macaire@gh-paulguiraud.fr	- -
2.10 S1				Julia.hue@gh-paulguiraud.fr monique.essolo@gh-paulguiraud.fr	- -
2.11 S1				marie.dominques@gh-paulguiraud.fr corinne.laurendeau@gh-paulguiraud.fr	- -
2.11 S3				corinne.laurendeau@gh-paulguiraud.fr marie.dominques@gh-paulguiraud.fr	
2.11 S5				corinne.laurendeau@gh-paulguiraud.fr marie.dominques@gh-paulguiraud.fr	

ANNEXE IX - Les responsabilités des directeurs dans les enseignements universitaires

Référents universitaires 2019/2020
Tous les domaines Faculté de Médecine
Paris-Saclay

Unité	Étudiants (EN)	Responsables IFSI	Directeur (Ic) / IFR correspondance
1.1 Psychologie, sociologie, anthropologie	60	E. Bouché	Mme E. Fournier
1.2 Santé publique et écosystème de la santé	40	L. Klein - P. de Boissieu	Mme C. Maizi
1.3 Méthodes, éthique et épidémiologie	55	E. Bouché	Mme E. Fournier
2.1 Biologie fondamentale	25	V. Fatté	Mme C. Dumont
2.2 Cycles de la vie et grands systèmes	45	G. Tardieu	Mme C. Dumont
2.3 Santé, handicap et modes de vie	15	C. Bouché	Mme C. Radon
2.4 Processus toxicologiques	80	V. Molin	Mme L. Mouchet
2.5 Processus inflammatoires et infectieux	35	AM. Roque-Abramo	Mme C. Radon
2.6 Processus neurobiologiques	65	F. Poydenot	Mme S. Mitter
2.7 Déficiences organiques et processus dégénératifs	35	A. Charb-Quena	Mme L. Mouchet
2.8 Processus oncologiques	30	G. Sibon - L. Savde	Mme J. Guy
2.9 Processus tumoraux	30	K. Florid - P. Lévand	Mme J. Guy
2.10 Infectiologie hygiène	30	C. Delbecq	Mme C. Radon
2.11 Pharmacologie et thérapeutique	80	Bequignon - C. Mestry - E. Puvion	Mme C. Fournier / Mme Maizi

14/05/2019 COMMISSION D'ENSEIGNEMENT DU DU5J 19

ANNEXE X - Le poster primé au salon infirmier 2016 et présenté à la SFTDE

DE L'IFSI A L'HÔPITAL :
Le parcours pour appréhender la douleur induite en oncologie

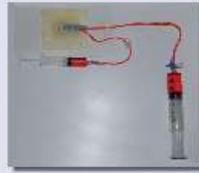


Auteurs : Virginie ANDJERAKIAN, Rosalie BOISFER, Nathalie GASPAR, Carole MANUEL, Marjolaine MABOUILA, Isabelle BAAD, Etudiants de 3ème année en soins infirmiers, IFSI Paul Guiraud

Introduction :

3 ans de formation, 6 semestres, 10 compétences, 11 stages, 1 800 heures de théorie, 2 000 heures de stage : le programme est conséquent et la motivation est un atout. C'est dans cet esprit que nous souhaitons partager notre évolution, de notre premier pas à l'IFSI jusqu'au diplôme d'Etat, grâce à l'implication du corps formateur dans la recherche incessante de dispositifs favorisant notre apprentissage. Le thème de la douleur induite en oncologie s'est imposé de lui-même comme au 1^{er} tournoi de sa prise en charge pour créer un lien tangible et s'installant dans la durée avec la personne soignée.

- Pharmacologie :
 - Anticancéreux
 - Anesthésiques
 - Hypnotiques
 - Processus tumoraux
 - Soins palliatifs
 - Sophrologie
- Simulation en santé des savoirs procéduraux :
 - Préparation de PCA,
 - Injection dans une chambre implantable.



- Démarche de recherche
- Qualité des soins
- Evaluation des pratiques professionnelles

- **PLAN CANCER 2014-2019**
- Maladies opportunistes
- Processus obstructifs
- Pharmacologie :
 - Initiation à la **Chimiothérapie anticancéreuse**
 - Anriémétiques
- Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité
- Soins éducatifs et préventifs

Conférences :
- R.I.O
- C.L.U.D
- Espace Ethique (Ile-de-France)

- Simulation en santé des savoirs procéduraux :
 - Prélèvements sanguins,
 - Gaz du sang,
 - Transfusion,
 - Pousse-seringue électrique,
 - Trachéotomie / Trachéostomie,
 - Sonde nasogastrique.
- Réflexion éthique autour de la loi Léonetti du 22 avril 2005
- Directives anticipées
- Encadrement des professionnels de santé : transmission du savoir
- Education à la santé
- Déclaration d'événements indésirables

PROJET DOULEUR A TRAVERS LES 3 ANS DE FORMATION

- **DOULEUR** aiguë, chronique, nociceptive, neurologique, psychogène et idiopathique

- Notion de soutien, entourage, aidants naturels
- Projet de soins
- Planification des soins
- Procédures, Protocoles et Transmissions Ciblées
- L'annonce de la maladie
- Analyse d'une situation relationnelle

Stage n°1

Art. R.4311-3 et 5 rôle propre

Art. R.4311-2 rôles préventif, curatif, palliatif

Art. R.4311-4 rôle en collaboration

Art. R.4311-7 rôle sur prescription médicale

- Soins de confort et de bien-être, observation clinique
- Etapes du deuil
- Schéma corporel
- Physiologie du corps humain
- Règles d'hygiène, d'asepsie et de sécurité
- Pharmacologie : les antalgiques

• Décret 2004-802 du 29/07/04 du Code de Santé Publique

• Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier

• Loi du 04/03/02 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé

- Simulation en santé des savoirs procéduraux : préparation des thérapeutiques à partir d'une prescription médicale
- Règles de bonne pratiques

Conclusion :
Au cours de l'élaboration de ce poster, nous avons pris conscience de l'intérêt d'entreprendre en parallèle, une éducation thérapeutique du patient concernant la douleur induite en oncologie.

Remerciements : Mme Bertrand Hélène Cadre de Santé Formatrice, Mme Hamroudi Valérie Infirmière Ressource Douleur Formatrice et Mr Gabillard Thierry Responsable de la Communication



ANNEXE XI - Le règlement intérieur

ANNEXE 2

Les offres de logements : La résidence Pasteur à Villejuif

AGEFO Résidence étudiante Louis Pasteur
Villejuif

**Ouverture
Juillet 2017 !**

A proximité des écoles !

- ✓ Eligible APL (Aide Personnalisée au Logement)
- ✓ Studios de 18 à 22m² et T2 de 47m²
- ✓ A partir de 507€ CC
- ✓ Meublés et équipés, Internet inclus
- ✓ Gardien gestionnaire sur place
- ✓ Stationnements couverts et local à vélos disponibles
- ✓ Proche centre-ville et commerces

ACCES
53 rue Marcel Groszmann, 94800 Villejuif
Métro :
M7 Villejuif / Paul Vallant Couturier / Hospital
Paul Brostian
Bus :
Lignes 390, 182, VL, 151,
Arrêt Vardan-Gossensil

Contact : 01.47.34.79.40 / accueil.paris@agefo.fr / www.agefo.com

Informations Résidence I_PASTEUR

- > Type : Studio
- > Pas de logement adaptés PMR
- > Surface 18,40m²
- > Loyer : 507,01€
- > Plafond de ressources locataire : 30 090 €
- > Equipement logement :
 - Table
 - Lit
 - Une table de nuit
 - Une armoire
 - Chaises
 - Kitchenette
 - Réfrigérateur
 - 2 plaques électriques
 - Un meuble sous vasque
- > Pour étudiants uniquement
- > Gardienne sur place
- > Local vélo
- > Boîte aux lettres individuelles
- > Logements conventionnés APL
- > Poss. Places de parking

offre de logements réservés aux étudiants et élèves de notre IFSI IFAS.

La présentation de la résidence

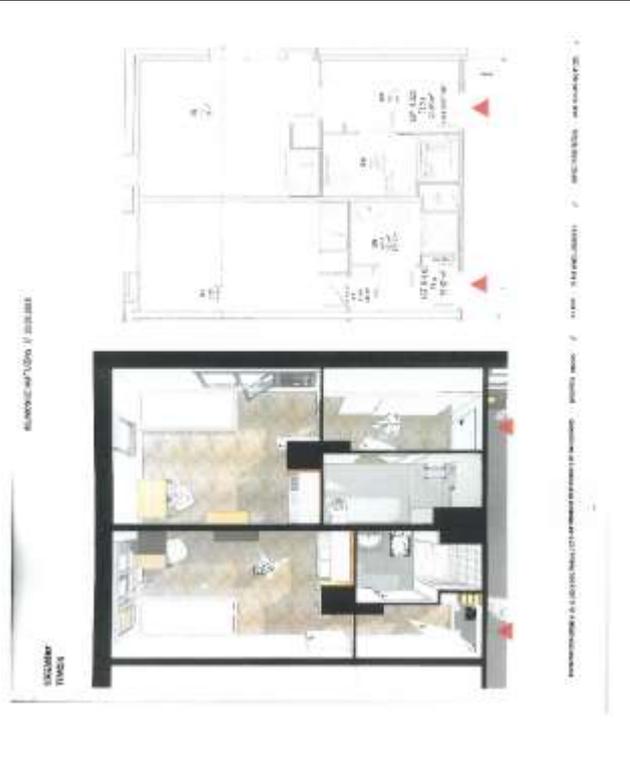
Le descriptif du studio (information résidence)

Le plan du studio

Nous avons 42 studios équipés de 18.40m² qui sont attribués en fonction des disponibilités

Pour les prix ils sont sans compter l'APL auquel vous avez droit ce qui permet de descendre le loyer autour de 300€.

Les étudiants qui sont intéressés doivent se signaler le plus tôt possible et demander un dossier à Florence Yahia Ponchel, adjoint des cadres au secrétariat



D'autres résidences sont proposées à nos étudiants à Choisy le roi, Ivry mais dont nous n'avons pas l'exclusivité

ANNEXE 3

DES OFFRES D'emploi sont régulièrement relayées aux étudiants en formation (emplois saisonniers) et en fin de formation (offres d'embauche)

Elles proviennent d'établissements publics ou privé

Exemple :

recrute

La ville de

VILLE DE

À LA CROISÉE DES TALENTS

DES AIDES-SOIGNANTS SAISONNIERS (H/F)

pour la direction de la Famille, de l'action sociale et de la santé

Profil

- Titulaire du diplôme d'Etat d'aide-soignant et, idéalement, du permis de conduire B, vous connaissez ou êtes particulièrement intéressé par le public des personnes âgées. Une expérience similaire en service de soins à domicile serait particulièrement appréciée
- Vous savez appréhender les conséquences de la dépendance physique et psychologique et vous connaissez la spécificité des interventions à domicile
- En situation d'urgence, vous réagissez de manière pertinente et vous savez organiser les priorités
- Vous êtes capable de prendre des initiatives et de rendre compte
- Sens de l'écoute, disponibilité, sens du travail en équipe et capacité d'adaptation sont des qualités indispensables pour réussir sur ce poste

Missions

- Au sein de l'équipe pluridisciplinaire et dynamique du Service de soins infirmiers à domicile, vous concourez au maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie
- En lien avec les infirmières et les aides-soignantes du service, vous assurez des soins de prévention, d'hygiène et de confort aux personnes prises en charge par le SSIAD : hygiène corporelle, prévention d'escarres, installation des patients pour le repas, distribution et administration des médicaments préparés par l'infirmière, etc.
- Vous assurez également un soutien psychologique aux personnes prises en charge mais aussi aux aidants

Aspects statutaires

- Postes de remplacement de catégorie C à pourvoir à temps complet et non complet
- Horaires de travail :
 - 8h/12h du lundi au vendredi + 13h/17h un à deux après-midis par semaine selon le roulement – 17h/20h un à deux soirs par semaine selon roulement
 - un week-end par mois travaillé 8h/13h + 17h/20h
 - un samedi par mois travaillé 8h/13h
- Déplacements quotidiens

Si vous correspondez à ce profil, vous pouvez poser votre candidature en adressant une lettre de motivation et un CV à :

Monsieur le maire
Direction des Ressources humaines

Annexe
Des relais d'information sur les dispositifs proposés par la région
La contraception



Le port du masque les bonnes pratiques



PORT DU MASQUE : LES BONNES PRATIQUES

AVANT L'USAGE

- Friction Hydro-alcoolique ou lavage des mains

COMMENT PLACER SON MASQUE ?

- Identifier le côté extérieur par le côté coloré
- Repérer le bord rigide pour le poser sur l'arête nasale et le pincer sur le nez
- Placer le masque et déplier le masque pour recouvrir nez, bouche et menton
- Passer les élastiques derrière les oreilles

GESTES A NE PAS FAIRE

Ne pas toucher le masque une fois qu'il est mis en place :



- Ne pas modifier le masque porté : le couper, le trouser ou le décorer

APRES L'USAGE

- Retrait du masque par les élastiques sans toucher la partie centrale
- Le jeter dans une poubelle DAOM
- Friction Hydro-alcoolique ou lavage des mains

PRO/INFEC/PG/052 - Version 4 - 11/05/2020

Conditions sanitaires

Sous réserve de modifications liées à l'évolution du contexte sanitaires, les mesures suivantes sont mises en œuvre :

Suite à l'annonce du président de la République le 12 Juillet 2021, la loi du 5 Août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire et le décret N° 2021-1059 du 7 Août 2021 imposent l'obligation vaccinale pour les étudiants paramédicaux.

Les lieux d'accueil de stage demandent la preuve de votre statut vaccinal et de sa conformité. Vous devez être en mesure de fournir votre attestation de vaccination dès le 1er jour du stage ou après le 15 septembre.

En l'absence de l'attestation de vaccination, l'accueil en stage ne sera pas possible.

Le self a rouvert aux étudiants et élèves pour la rentrée 2021 le self sous réserve d'une jauge limitée

Les déjeuners à l'intérieur des locaux sont toujours interdits

L'entrée de l'IFSI se fait désormais par badge et permet d'éviter les intrusions de personnes non autorisées.

Des contrôles à l'entrée de l'hôpital sont mis en œuvre dès le 1^{er} septembre 2021

**Institut de Formation en Soins Infirmiers
du GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD
54, Avenue de la République
94800 VILLEJUIF
☎ 01.42 11 71 38
☎ 01.42 11 71 78**

**Courriel : ifsi-ifas@gh-paulguiraud.fr
Site internet : <http://portail.ch-pgv.fr>**

**FORMATION « INFIRMIERE »
Promotion 2021 / 2024 - Année scolaire 2021 / 2022**

Je soussigné (e),, étudiant(e)
en soins infirmiers pour la formation 2021/ 2024, reconnais avoir pris connaissance :

du règlement intérieur

Je m'engage à m'y conformer.

A Villejuif, le
Faire précéder la signature de la mention
« LU et APPROUVE »